

Modification de la périodicité du calcul de la VL

AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

Fonds Commun de Placement
régé par le code des OPC promulgué par
la loi 2001 – 83 du 24 Juillet 2001

La Compagnie Gestion & Finance (CGF), gestionnaire de « AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP » porte à la connaissance du public et des porteurs de parts que le rachat des parts du FCP se fera sans droits de sortie dès la publication de cet avis. Par ailleurs, la périodicité du calcul de la valeur liquidative (VL) est passée d'une périodicité quotidienne à une périodicité hebdomadaire. Le calcul de la VL sera effectué une fois par semaine à partir de 09h00 du matin tous les lundis. Si le lundi est un jour férié, elle serait affichée le premier jour ouvrable de la semaine à 09h00. La date limite de réception des ordres de souscription et de rachat sera affichée dans les locaux de la CGF.